# 

* Date : 16-09-2021
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2021831126
* Auteur :

Justice de paix du canton de Gembloux
Désignation
Justice de paix du canton de Gembloux
Par ordonnance du 9 septembre 2021, le juge de paix du canton de Gembloux a prononcé les mesures de protection suivantes, conformément à l'article 492/1 du Code civil et/ou à l'article 499/7 du Code civil.
Mademoiselle Justine Bodart, née à Namur le 14 juillet 2002, domiciliée à 5310 Eghezée, Rue Dzimont, Hanret 6, personne à protéger, a été placée sous un régime de représentation.
Madame Brigitte Delhalle, domiciliée à 5310 Eghezée, Rue Dzimont,Hanret 6, a été désignée en qualité d'administrateur de la personne et des biens de la personne protégée susdite.
Les données à caractère personnel reprises dans cette publication ne peuvent être utilisées à d'autres fins que celle de porter la décision à la connaissance des personnes tierces.